Participez à la recherche médicale sur le traitement du diabète avec “Descendance”

« L’enjeu de demain, explique le CERIDT, est de ***mettre au point un test de dépistage précoce****, capable de prédire chez une personne jeune ayant un parent diabétique (mère ou père), son risque de développer un jour la maladie. Le diabète est, en effet, une* ***maladie fortement familiale****. Le* ***programme Descendance*** *doit permettre de mieux comprendre la* ***transmission du diabète par la génétique****, mais également en observant l’* ***environnement de familles concernées****. »*

Qui peut participer au Programme Descendance ?

Vous êtes diabétique de type 2 (ou pré-diabétique)

- Parents avec un ou plusieurs enfants également diabétiques de type 2 ou pré-diabétiques.
- Enfants de parents (père ou mère) diabétiques de type 2.

Vous n’êtes pas diabétique

Vous pouvez participer au programme si l’un de vos frère(s) ou sœur(s) est diabétique de type 2 ou pré-diabétique, et si l’un de vos parents l’est également.

Comment participer ?

Vous pouvez soit :

- Télécharger la brochure Programme Descendance et renvoyez votre candidature au CERIDT avec l'enveloppe T fournie
- Téléphoner au **0 800 300 341** (Numéro vert gratuit depuis un fixe)
- Envoyer un mail pour participer à : descendance@ceritd.fr

En savoir plus :

- Le site du CERITD
- Le programme descendance sur Twitter : @DESCENDANCE_500